3G AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Rue de la Blancherie
Aquilae - Immeuble Bistre
33370 Artigues-près-Bordeaux

Tél. 05 56 77 24 87
Fax. 05 56 77 24 88

info@3g-audit.fr
www.3g-gadras.fr

ASSOCIATION SALON DE L'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

6, PARVIS DES CHARTRONS – CS 91251

33075 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

3G AUDIT
Société de commissariat
aux comptes
Inscrite sur la liste nationale
des commissaires aux comptes
Rattachée à la CRCC
Grande Aquitaine
SAS au capital
de 300 000 euros
RCS 480 258 342 Bordeaux

ASSOCIATION SALON DE L'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

6, Parvis des Chartrons – CS 91251
33075 - BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2022

À l'assemblée générale de l'association SALON DE L'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SALON DE L'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Artigues-près-Bordeaux, le 28 novembre 2022

3G AUDIT représentée par

Victor-Louis CANO
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes
Rattaché à la CRCC Grande Aquitaine

ANNEXES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le :		30/09/2022	30/09/2021
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31				
		Frais de recherche et de développement					
		Donations temporaires d'usufruit					
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		50 385	49 625	760	1 682
		Immobilisations corporelles en-cours					
		Avances et acomptes					
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
		Autres immobilisations financières					
		Total (I)		**50 385**	**49 625**	**760**	**1 682**
ACTIF CIRCULANT	Stocks en cours		32				
	CRÉANCES	Créances clients, usagers et comptes rattachés	34	441 689	15 014	426 675	384 927
		Créances reçues par legs ou donations					
		Autres créances		537 720		537 720	417 148
	DIVERS	V.M.P	35	71 476		71 476	71 391
		Instruments de trésorerie					
		Disponibilités		144 649		144 649	488 067
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance		36	61		61	
		Total (II)		**1 195 594**	**15 014**	**1 180 580**	**1 361 532**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)		36				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
		TOTAL GENERAL (I à V)		**1 245 979**	**64 639**	**1 181 340**	**1 363 214**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

		Note	30/09/2022	30/09/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise	40		
	Fonds propres statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Autres		78 194	78 194
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Autres			
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau		790 094	500 150
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		-213 527	289 944
	Situation nette (sous total)		654 761	868 288
	Fonds propres consomptibles			
	Subventions d'investissements			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		**654 761**	**868 288**
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations	41		
	Fonds dédiés			
	Total (II)			
PROVISIONS	Provisions pour risques	42	30 000	30 000
	Provisions pour charges			
	Total (III)		**30 000**	**30 000**
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	43		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		30	125 165
	Emprunts et dettes financières divers			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		422 389	275 223
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		73 746	64 124
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		415	415
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance	44		
	Total (IV)		**496 580**	**464 927**
Ecarts de conversion passif	(V)	44		
	TOTAL GENERAL (I à V)		**1 181 340**	**1 363 214**

Documents soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

		Note	30/09/2022	30/09/2021
	Nombre de mois de la période		12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations			
	Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)			
	Ventes de prestations de service (dont parrainages)		1 667 438	929 701
	Produits de tiers financeurs			
	Concours publics et subventions d'exploitation			
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
	Ressources liées à la générosité du public			
	Dons manuels	50		
	Mécénats			
	Legs, donations et assurances-vie			
	Contributions financières			
	Autres			
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		682	
	Utilisations des fonds dédiés			
	Autres produits		339 490	259 350
	Total des produits d'exploitation (I)		**2 007 610**	**1 189 051**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		23 338	3 408
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		2 206 670	875 144
	Aides financières			
	Impôts, taxes et versements assimilés			
	Salaires et traitements	51		
	Charges sociales			
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		922	16 618
	Dotations aux provisions			
	Reports en fonds dédiés			
	Autres charges		636	
	Total des charges d'exploitation (II)		**2 231 566**	**895 169**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**-223 957**	**293 882**
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	53	55	52
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des produits financiers (III)		**55**	**52**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées	54	885	356
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total des charges financières (IV)		**885**	**356**
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)			**-829**	**-304**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)			**-224 786**	**293 578**

COMPTE DE RESULTAT

		Note	30/09/2022	30/09/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	55	20 119	12 939
	Total des produits exceptionnels (V)		**20 119**	**12 939**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	56	8 860	16 573
	Total des charges exceptionnelles (VI)		**8 860**	**16 573**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			**11 259**	**-3 634**
(VII)	Participation des salariés aux résultats	57		
(VIII)	Impôts sur les bénéfices	58		
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**2 027 784**	**1 202 042**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**2 241 311**	**912 098**
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)			**-213 527**	**289 944**

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats Prestations en nature Dons en nature **Total**		
Charges	Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens et services Personnel bénévole Prestations en nature **Total**		

Documents soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Projet Associatif

L'association a pour objet d'organiser, chaque année, en accord et en relation avec le Congrès des Expositions de Bordeaux, un salon de l'Agriculture Nouvelle Aquitaine regroupant différentes manifestations afin de promouvoir l'agriculture régionale, ses métiers, ses pratiques et ses produits, notamment les concours, expositions, promotions :

- des reproducteurs et animaux des espèces bobines, ovines, caprines, porcines, équines, canines, avicoles et de gibiers d'élevage;

- de vins, de produits agricoles et agro-alimentaires, de produits de la forêt, de la pêche et de l'agritourisme.

Note 10 - Faits caractéristiques

L'édition 2022 des manifestations gérées par le SALON a pu se tenir dans une relative normalité, eu égard à celle des années 2020 et 2021.

Le SANA a pu, par ailleurs, tenir pour la première fois en son sein, la manifestation Aquitanima depuis la fusion intervenue en décembre 2019.

Le prêt garanti par l'état de 125 000 €, souscrit le 12/05/2020 a été dûment remboursé en date du 14/05/2022.

Au vu des résultats constatés et des réserves constituées, nous estimons qu'à la date d'arrêté des comptes, la continuité d'exploitation de l'Association n'est pas remise en cause.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n*2018-06 du 5 décembre 2018 qui réforme le règlement CRC 99-01.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).Les frais financiers ne sont pas incorporés dans le coût de revient des stocks ni des actifs immobilisés.

Les actifs immobilisés ne font pas l'objet d'une décomposition car celle-ci ne présenterait pas un caractère significatif pour les actifs qui pourraient être concernés.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Note 31 - Immobilisations

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue. les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants : Linéaire - Dégressif - Exceptionnel.

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissements dérogatoires.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'usufruit				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	50 385			50 385
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**50 385**			**50 385**
Immobilisations financières				
- Participations et créances rattachées				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières				
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
Total				
Total général	**50 385**			**50 385**

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement				
- Frais de recherche et de développement				
- Donations temporaires d'usufruit				
- Concessions, brevets et droits similaires				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels	48 703	922		49 625
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Total	**48 703**	**922**		**49 625**
Total général	**48 703**	**922**		**49 625**

Modes et durées d'amortissement

Désignation	Modes	Durées
Immobilisations incorporelles		
- Frais d'établissement		
- Frais de recherche et de développement		
- Donations temporaires d'usufruit		
- Concessions, brevets et droits similaires		
- Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
- Terrains		
- Constructions		
- Installations techniques, matériels et outillages	LINEAIRE	3 A 5 ANS
- Autres immobilisations corporelles	LINEAIRE	5 A 10 ANS
. Instal, agencements, aménagements divers		
. Matériel de transport		
. Matériel de bureau		
. Emballages récupérables, divers		

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 35 - Divers

SUBVENTIONS COMPTABILISEES

- 2022 : 339 320,00
- 2021 : 259 350,00
- 2020 : 170 970,00
- 2019 : 235 470,00
- 2018 : 201 220,00

SUBVENTIONS INDIRECTES

NEANT

Note 40 - Fonds propres et réserves

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatif sans droit de reprise	78 193,59			78 193,59
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau sur gestion propre	500 150,41	289 943,53		790 093,94
Résultat comptable de l'exercice			213 526,79	-213 526,79
Subvention d'inventissement				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
Totaux	578 344,00	289 943,53	213 526,79	654 760,74

Note 60 - Autres informations

Contributions volontaires

Les contributions volontaires ne sont pas valorisées faute de procédure fiable mise en place pour le suivi des temps des bénévoles.

Détail des charges à payer

Désignation	Montant
FAR DULOU-REUNION BILAN	3 872
INDEMNITES BAZADAISE BOVINS A PAYER	8 620
INDEMNITES BLONDE AQU.BOVINS A PAYE	6 202
INDEMNITES CHAROLAISE.BOVINS A PAYE	1 180
INDEMNITES JERSIAISE BOVINS A PAYER	250
INDEMNITES LIMOUSINE BOVINS A PAYER	8 713
INDEMNITES PRIM'HOLSTEIN BOVINS A P	10 736
INDEMNITE A PAYER MULASSIERES	550
INDEMNITE A PAYER CAMARGUE CELTIS	2 400
INDEMNITE A PAYER PONEY LANDAIS	500
INDEMNITE A PAYER CHEV.LOT GAR	1 500
INDEMNITE A PAYER SFETAR	500
INDEMNITE A PAYER TRAIT33	2 500
FAR C2EC	7 200
FAR 3G AUDIT	9 000
FAR CLE DES CHAMPS (fact 05/10)	1 500
FAR MILLET	6 000
FAR SLLVME LOC.TENTE	4 004
Total	**75 227**

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
SUBV.A RECEVOIR CONS.REGIONAL 2022	180 000
SUBV.A RECEVOIR CA LANDES	1 470
SUBV.A RECEVOIR CD 40	19 350
SUBV.A RECEVOIR CD 33	8 500
SUBV.A RECEVOIR SOLDE METROPOLE	7 000
SOLDE SUBV REGION 2021	130 213
SOLDE SUBV CA24 2020	1 500
SOLDE SUBV CA33 2020	3 000
Total	**351 033**

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés			
Créances clients, usagers et comptes rattachés	441 689	441 689	
Autres créances	537 720	537 720	
Totaux	**979 409**	**979 409**	

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits	30	30		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 389	422 389		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	73 746	73 746		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	415	415		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Total	**496 580**	**496 580**		

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges		30 000			30 000
Dépréciation	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en cours				
	Sur usagers et comptes rattachés	15 696		682	15 014
	Sur comptes financiers				
	Autres dépréciations				